



DéTECTEUR AUTONOME DéCLENCHEUR



DESCRIPTIF



Le D.A.D. trouve son emploi dans tout établissement où les dispositions à prendre en regard de la Sécurité Incendie ne justifient pas la réalisation d'une installation de D.I. (Détection Incendie) avec dispositif central. Le D.A.D. est prévu pour n'être associé qu'à des organes asservis à sécurité positive (rupture). Certification N.F.



DETAILS

Boîtier époxy beige.

Télécharger le guide du D.A.D.Télécharger la notice d'utilisation et d'installation.

Code	Modèle	Désignation
363978	9702-31	D.A.D Classe I (Secouru)